

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 5

Révision: 21.11.2025



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit** Glass wool, silanized
- **Code du produit** 22367
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Produits chimiques pour laboratoires
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
SERVA Electrophoresis GmbH
Carl-Benz-Str. 7
D-69115 Heidelberg
Tel.: +49 6221 13840-0
FAX: +49 6221 13840-10
msds.info@serva.de
- **Service chargé des renseignements :** Département de la sécurité Tél. : +49 6221 13840-34
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
*Informations médicales d'urgence en cas d'empoisonnement
Centre d'information antipoison de Mayence-Tel : +49 (0) 6131 19240
(Conseils en allemand et en anglais)*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:**
La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** néant
- **Pictogrammes de danger:** néant
- **Mention d'avertissement:** néant
- **Mentions de danger:** néant
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB:**
- **PBT:** PBT - Évaluation non disponible.
- **vPvB:** vPvB - Évaluation non disponible.
- **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.1 Substances**
- **No CAS Désignation:**
fibre de verre
- **Code(s) d'identification:**
N° CAS 14808-60-7
-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Indications générales :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 5

Révision: 21.11.2025

Nom du produit Glass wool, silanized

(suite de la page 1)

- **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :** Se rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de troubles.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂ poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
*Peut être dégagé en cas d'incendie :
Oxydes de silicium*
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
*Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
*Porter un vêtement personnel de protection
Veiller à une aération suffisante*
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
*Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Recueillir par moyen mécanique.*
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
*Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**
*Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation de poussière.*
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Ne conserver que dans le fût d'origine
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Conserver les récipients hermétiquement fermés et au sec.

(suite page 3)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 5

Révision: 21.11.2025

Nom du produit Glass wool, silanized

- (suite de la page 2)
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :** néant

· **Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés:** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· **Protection respiratoire:**

A titre provisoire, filtre :

Filtre P3.

· **Protection des mains:**

Gants en caoutchouc

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants:**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· **Temps de pénétration du matériau des gants:**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc nitrile

· **Protection des yeux/du visage:** Lunettes de protection.

· **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales:**

· **État physique:**

solide

· **Couleur :**

blanc

· **Odeur :**

inodore

· **Seuil olfactif:**

non déterminé.

· **Point de fusion :**

aucune information disponible

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:**

Aucune information disponible

· **Inflammabilité:**

Le produit n'est pas inflammable.

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion:**

non applicable

· **inférieure :**

non applicable

· **supérieure :**

non applicable

· **Point d'éclair :**

non applicable

· **Température de décomposition :**

Aucune information disponible

(suite page 4)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 5

Révision: 21.11.2025

Nom du produit Glass wool, silanized

(suite de la page 3)

<i>pH:</i>	aucune information disponible
<i>Viscosité :</i>	
<i>Viscosité cinématique:</i>	Non applicable.
<i>Viscosité dynamique:</i>	Non applicable.
<i>Solubilité:</i>	
<i>l'eau :</i>	insoluble
<i>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</i>	aucune information disponible
<i>Pression de vapeur :</i>	Aucune information disponible
<i>Densité et/ou densité relative:</i>	
<i>Densité :</i>	aucune information disponible
<i>Densité relative:</i>	Aucune information disponible
<i>Caractéristiques des particules</i>	Aucune information disponible
 9.2 Autres informations	
<i>Aspect:</i>	
<i>Forme :</i>	fibres
<i>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité:</i>	
<i>Danger d'explosion :</i>	Le produit n'est pas explosif.

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité:* Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
 - 10.2 Stabilité chimique:*
 - Décomposition thermique / conditions à éviter:* Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
 - 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:* Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
 - 10.4 Conditions à éviter:* Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - 10.5 Matières incompatibles:* fluorure d'hydrogène
 - 10.6 Produits de décomposition dangereux:*
- En cas d'incendie :* voir section 5
oxydes de silicium

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008*
- Toxicité aiguë:* Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effet primaire d'irritation :*
- de la peau :* Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- des yeux :* Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation :* Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales:*
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité:* Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction:*
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique*
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée*
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration:*
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 5

Révision: 21.11.2025

Nom du produit Glass wool, silanized

(suite de la page 4)

- **11.2 Informations sur les autres dangers:**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien:** Aucune information pertinente disponible

*	RUBRIQUE 12: Informations écologiques
	<ul style="list-style-type: none"> · 12.1 Toxicité: · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.2 Persistance et dégradabilité: Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB: · PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable. · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien: Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11. · 12.7 Autres effets néfastes: · Autres indications écologiques : · Indications générales : En général non polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
En respectant les directives techniques indispensables et après entretien avec l'organisme chargé de l'élimination et avec l'autorité compétente, peut être déposé ou brûlé avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe:	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus

(suite page 6)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 5

Révision: 21.11.2025

Nom du produit Glass wool, silanized

(suite de la page 5)

· "Règlement type" de l'ONU:	néant
------------------------------	-------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** la substance n'est pas comprise
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
la substance n'est pas comprise
- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS** (*Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3*)
la substance n'est pas comprise
- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**
la substance n'est pas comprise
- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues** la substance n'est pas comprise
- **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**
la substance n'est pas comprise
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :** En général non polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique :** Département de la sécurité des produits

· **Contact :** +49 6221 13840-34

· **Date de la version précédente:** 02.05.2018

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic substance (REACH)

vPvB: very persistent, very bioaccumulative substance (REACH)

REACH: Regulation concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

CLP: Regulation on classification, labelling and packaging of substances and mixtures

bw: body weight

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative